

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-dotations-de-rentree-doivent-etre-augmentees.html>



Les dotations de rentrée doivent être augmentées.

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : mercredi 8 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
Paris, le 8 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales [FSU](#), [FNEC FP-FO](#), [CGT](#) Educ'action, [SNALC](#), [Sud Education](#) et [FAEN](#) constatent que les personnels font face à une crise sanitaire sans précédent en assurant la continuité du service public (enseignement à distance, continuité administrative, suivi, orientation, accompagnement social des élèves, etc.), en accueillant pour certains les enfants de soignants (le plus souvent sans protection, sans réel suivi médical ni dépistage malgré les demandes portées par nos organisations).

C'est dans ces circonstances que se tiennent des CTA (comités techniques académiques), des CTSD (comités techniques spéciaux départementaux) pour décider des ouvertures et fermetures de postes.

Le Président de la République a lui-même reconnu la nécessité, dans le contexte actuel, de « changer de logiciel ».

Comme vous l'avez déclaré le vendredi 27 mars dans une interview télévisée, étant donné les circonstances actuelles, « nous revoyons les opérations d'ouvertures et de fermetures de classes », « il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire » et « il faut reconsidérer l'équilibre ouvertures/fermetures en milieu urbain. »

C'est donc de moyens supplémentaires que l'Education Nationale a besoin dans la situation que nous vivons. Les moyens budgétaires de la rentrée 2020 doivent être revus à la hausse pour qu'il n'y ait pas de suppression de postes.

En conséquence, nous demandons que toutes les dotations soient réévaluées dans ce sens.

Nous avons pris acte de la dotation supplémentaire de 1248 postes dans le premier degré. Cela montre bien que la

Les dotations de rentrée doivent être augmentées.

carte scolaire du premier degré ne pouvait avoir lieu avec la dotation initialement prévue. Pour autant, pour nos organisations, cette dotation reste insuffisante pour couvrir tous les besoins et doit être à nouveau abondée.

De plus, les dotations supplémentaires ne peuvent se restreindre au seul premier degré. Les besoins indispensables concernent tous les corps. La période de confinement a accru les inégalités et **nous avons besoin de conditions pédagogiques diversifiés, de diminution des effectifs par classe. Ces besoins doivent se traduire par des personnels supplémentaires et non par le recours à des heures supplémentaires.**

Dans les écoles, les établissements et les services, des dotations supplémentaires doivent avoir lieu, afin de préparer au mieux la rentrée 2020 qui aura un caractère nécessairement exceptionnel.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.